

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15135**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle Spécialité Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels (SARI)

Nouvel intitulé : Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel conçoit, règle, assure l'exploitation et la gestion d'un système de contrôle/commande et participe à tout projet d'automatisation des systèmes en tant que concepteur et exploitant.

L'objectif de la Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle, Spécialité Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels (SARI) est de professionnaliser des étudiant(e)s, par le biais de la formation à plein temps ou en l'apprentissage, capables de participer à la conception, la mise en place, le maintien et le développement de systèmes automatisés communiquant au moyen de réseaux industriels. La culture technologique transversale permet une évolution aisée dans ces domaines de haute technologie que sont les systèmes et les réseaux industriels.

A ce titre, les diplômés, devenus des spécialistes, travaillent en étroite collaboration avec :

Les ventes, en fournissant un appui technique en matière de :

- Gestion d'affaires (lecture d'appels d'offres, établissement de devis, suivi d'affaires).
- Activité technico-commerciale.

Les Bureaux d'études :

- Conception d'un système matériel.
- Modélisation d'un système d'informations du domaine industriel, création et intégration de bases de données adaptées.
- Développement d'Interfaces Homme/Machine (supervision, gestion de bases de données).

Les unités de production ou d'exploitation :

- Administration et gestion de réseaux industriels (seul ou en équipe selon la taille).
- Choix et intégration de nouveaux équipements.
- Encadrement d'équipes opérationnelles.

A l'issue de la Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle, Spécialité Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels (SARI), le diplômé est capable de :

- Maîtriser les techniques de gestion de projet.
- Appliquer les techniques de communication permettant d'initier ou de développer les relations avec les autres.
- Coordonner une équipe opérationnelle.
- Maîtriser l'anglais technique.
- Rédiger une documentation technique.
- Connaître les équipements d'un système industriel, sait les intégrer et les paramétrer.
- Connaître les techniques de modélisation et d'implémentation d'une base de données.
- Connaître les protocoles et les services réseaux.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité spécialisée dans l'étude et/ou le développement et/ou l'intégration et/ou la maintenance de systèmes automatisés:

- Industries de transformation et manufacturières
- Agro-alimentaire
- Agriculture et environnement
- Santé
- Transports et logistique
- Gestion des Bâtiments
  - Informaticien en contrôle process
- Informaticien / Informaticienne chargé(e) d'étude
- Technicien / Technicienne d'études en automatisme
- Technicien supérieur / Technicienne supérieure en automatisme
- Technicien supérieur / Technicienne supérieure en automatisme et informatique industrielle

- Analyste programmeur en informatique industrielle
- Assistant(e) ingénieur (Études, Recherche, développement)
- Cadre technico-commercial
- Chargé(e) d'affaires

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

D1407 : Relation technico-commerciale

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT RT, GEII, Informatique, GIM ; BTS CIRA, Electrotechnique, MAI, MI, Systèmes Électroniques, Etudiants titulaires des quatre premiers semestres de certaines licences LMD et Deug (SM, MASS, STPI, MIAS) et DEUST (électronique, automatisme, télécommunications, informatique)

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud).

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composants de la certification :

Licence Professionnelle - semestres 1 et 2 - 60 ECTS à plein temps et en apprentissage

UE 1 : Formation générale (12 ECTS) :

- Anglais
- Expression, Culture, Communication
- Gestion de projet, Méthodologie
- Techniques de commercialisation
- Informatique : Programmation Avancée
- Informatique : Systèmes d'Information, Bases de Données

UE 2 : Spécialité SARI (18 ECTS) :

- Informatique : Généralités Réseaux
- Contrôle-Commande des Systèmes Industriels
- Réseaux Locaux Industriels
- Ethernet Industriel et technologies de l'Internet
- Supervision et Interface Homme/Machine
- Etude de cas

UE 3 : Projets tuteurés (10 ECTS)

UE 4 : Période en entreprise (20 ECTS)

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	<p>Cette formation est accessible via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)</li> </ul> <p>Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)</li> </ul> <p>Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.</p> <p>Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.</p>
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Accords universitaires partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lycée La Mare Carrée</li> <li>- CFA Sup 2000 pour l'apprentissage</li> </ul>

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Arrêté du 07/05/2012 relatif aux habilitations de l'Université Paris XII à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

##### Autres sources d'information :

IUT de Sénart-Fontainebleau :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

[IUT de Sénart-Fontainebleau](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

[CFA Sup 2000](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Sénart-Fontainebleau :

Site de Sénart

Département GEII

Rue Georges Charpak

77567 Lieusaint Cedex

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** [Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle](#)